

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 3 Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218	107 467	109 250
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	1	0
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	107 468	109 250
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier - immobilier)			242	20 521	17 538
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	669	244	1 256	496
	Rémunérations du personnel *				250	54 389	39 031
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	12 424	31 686
	Dotations aux amortissements *	(dont amortissement du fonds de commerce)	255		254	569	260
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)	259		262		0
		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	89 159	89 010

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280	150 000	100 000
	Produits exceptionnels (IV)				290		
	Charges financières (V)				294	2 549	3 159
	Charges exceptionnelle	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	3 489	3 312

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)**B - RÉSULTAT FISCAL**

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	3 489	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	7 500
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entrep. nouvelles (44. sexies)	986		138	
DÉDUCTIONS	Reprise d'entrepr. en difficulté (44. septies)	981			342
	Divers ZFA NG (44. quaterdecies)	345		992	
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			350
	Investissements et souscriptions outre-mer	344			150 000
DÉDUCTIONS	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G			993	
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987			
	Zones de développement prioritaire (44 septdecies)				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			
DÉDUCTIONS	Créance due au report en arrière du déficit	346			
	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)				
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		352	23 260	354
	Déficits antérieurs reportables : *		356		
	Déficits antérieurs reportables : *				360

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

			370	23 260	372
--	--	--	-----	--------	-----

Certifié conforme à l'original

AF

Désignation de l'entreprise SASU A.F.E. HOLDING

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 9 RUE DES VIGNES

13700 MARIGNANE

Numéro SIRET * 8 8 7 9 9 6 0 8 0 0 0 0 1 6

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 | Durée de l'exercice précédent * 1 2 |

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 3		3 1 1 2 2 0 2 2	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	012				
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030	1 704	1 044	660	1 229
	Immobilisations financières * (1)	040	042	330 000		330 000	330 000
Total I (5)		044	048	331 704	1 044	330 660	331 229
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)						
	Clients et comptes rattachés *	068	070	16 101		16 101	18 240
	Autres * (3)	072	074				22 906
	Valeurs mobilières de placement	080	082	100 000		100 000	
	Disponibilités	084	086	143 411		143 411	117 287
	Charges constatées d'avance *	092	094				
Total II		096	098	259 512		259 512	158 433
Total général (I+II)		110	112	591 215	1 044	590 171	489 662

PASSIF		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
Capital social ou individuel *		120	3 000	3 000	
Ecart de réévaluation		124			
Réserve légale		126	300	300	
Réserves réglementées *		130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131			
Report à nouveau		132	210 358	96 589	
Résultat de l'exercice		134			
Subventions d'investissement		136	162 271	113 769	
Provisions réglementées		137			
Total I		140			
Provisions pour risques et charges		142	375 929	213 658	
Total II		154			
Emprunts et dettes assimilées		156	191 576	238 209	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
Fournisseurs et comptes rattachés		166	1 118	220	
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		169	7 235	37 574	
Comptes courants d'associés		172	21 548		
Autres dettes		173			
Produits constatés d'avance		175			
Total III		174			
Total général (I + II + III)		176	214 242	276 003	
Total général (I + II + III)		180	590 171	489 662	

RENVUIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	144 444
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Certifié conforme à l'original

AF

A.F.E. HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 9 RUE DES VIGNES
13 700 MARIGNANE

RCS AIX EN PROVENCE 887 996 080

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE ANNUELLE DU 28 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le vingt-huit juin à dix heures, Monsieur FESTINO Alexandre, associé unique de la SASU A.F.E. Holding, s'est présentée en assemblée générale annuelle ordinaire sur convocation faite par le président.

Une feuille de présence a été établie

Est présent :

Mr FESTINO Alexandre détenteur de trente actions, ci 30 actions.

Total des actions présents et représentés : 30 actions sur 30 composant le capital social.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Président de la Société, *Mr FESTINO Alexandre*, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice commençant le 1^{er} janvier 2023 et se terminant le 31 décembre 2023 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2023**
- l'affectation des résultats de cet exercice
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités

AF

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise *des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023*, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 162 271 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 0 euros, ainsi que l'impôt sur les sociétés supporté en raison desdites dépenses et charges s'élevant à 0 euros

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter *le bénéfice* de l'exercice s'élevant à 162 271 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 162 271 euros.

Affectation

- Réserve facultative : 162 271 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – CONVENTION REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

AF

QUATRIEME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

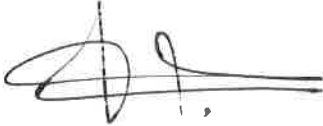
L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité..

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à onze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a horizontal line and a small dot.

AF .